

COCOONING

35-37, rue d'Arcole
76 600 LE HAVRE



GROS ŒUVRE

Ossature générale en béton armé et maçonnerie.

Structure horizontale en plancher, dalle pleine en béton à tous les niveaux, épaisseur 18 cm minimum.

Murs séparatifs des logements en béton, épaisseur 20 cm, suivant plans de l'architecte.

Façades et murs en maçonnerie ou béton.

FACADES

Façades enduites teintées dans la masse avec éléments décoratifs suivant plans de l'architecte.

COUVERTURE

Toitures terrasses étanchées, boîtes à eau en zinc, aluminium laqué ou PVC suivant plans de l'architecte.

Descentes d'eaux pluviales extérieures en zinc ou aluminium laqué ou PVC suivant plans de l'architecte.

ISOLATION THERMIQUE

Conforme à la Règlement Environnementale 2020

Isolation des toitures terrasse par panneaux isolants rigides selon étude thermique.

Isolation des murs périphériques par complexe isolant polystyrène et plâtre selon étude thermique.

Perméabilité à l'air des bâtiments inférieure à 1 m³.h/m² sous 4 Pa.

MENUISERIES EXTERIEURES

Menuiseries en PVC avec double vitrage isolant clair faible émissivité 4/16 argon/4 et granité dans les salles de bains.

Occultations par volets roulants PVC et coffres PVC sur toutes les ouvertures des pièces principales (sauf salles de bains), commande électrique dans les séjours, commande à tringle sur fenêtres et portes-fenêtres des autres pièces.

LES APPARTEMENTS

MENUISERIES INTERIEURES

Porte palière à âme pleine isolante sur cadre bois ou huisserie métallique, serrure sécurité 3 points, microviseur, conforme aux normes acoustiques en vigueur.

Portes intérieures isoplanes alvéolaires laquées, sur huisseries peintes.

Portes de placards blanches coulissantes ou ouvrants à la française (suivant plans, y compris placards figurés en pointillés).

Aménagements des placards par une penderie et/ou d'étagères (nombre et dimensions selon plans y compris placards figurés en pointillés).

CLOISONS

Cloisons de distribution en panneaux alvéolaires à parement de plâtre de 50 mm d'épaisseur en séparation de pièces et de 70 à 100 mm pour les gaines techniques.

REVETEMENT DE MURS ET PLAFONDS

Peinture lisse blanche en plafond.

Peinture lisse blanche sur les murs de toutes les pièces.

Faïence en périphérie de la baignoire et/ou du bac à douche sur une hauteur d'environ 2.00 mètres par rapport au sol dans la salle de bains et/ou salle d'eau.

Faïence au-dessus du plan de travail sur une hauteur de 60 cm et retours sur plan de travail dans la cuisine.

REVETEMENT DE SOL

Intérieur

- Revêtement de sol en lames PVC, de type HOME LOCK ou équivalent, sur résilient acoustique, pour l'ensemble de l'appartement avec plinthes bois blanche, hors WC, salle de bain et/ou salle d'eau/ Carrelage grés émaillé 40 x 40 ou 45 x 45 avec plinthes assorties, sur isolant acoustique dans WC, salle de bain et/ou salle d'eau.

Extérieur

- Dalle des loggias en béton brut ou revêtues de dalles sur plots (suivant plans et exigences d'accessibilité).
- Dalle des balcons en béton brut ou revêtues de dalles sur plots (suivant plans et exigences d'accessibilité).

EQUIPEMENTS SANITAIRES - VENTILATION

Salle de bains

- Plan vasque (résine ou céramique) de couleur blanche sur meuble bas de toilette, façades colorées au choix du coloriste de l'opération, robinetterie mitigeuse.
- Miroir au-dessus du meuble bas avec bandeau cache lumière ou réglette LED.
- Baignoire en acier émaillé blanc, mitigeur bain-douche et ensemble de douche.
ou
- Bac à douche (dimensions selon plan) équipé d'un pare-douche fixe (suivant plans et exigences d'accessibilité), robinetterie mitigeuse et barre de douche.

WC

- Cuvette NF en porcelaine vitrifiée, réservoir à mécanisme économiseur d'eau à double débit 3/6L.

Ventilation

- Ventilation mécanique contrôlée conforme à la réglementation en vigueur et à l'étude thermique, de type hygroréglable B.
- Bouches d'extraction hygroréglables certifiées dans les pièces de service.
- Entrées d'air hygroréglables certifiées dans les ouvrants des pièces principales.

EQUIPEMENTS MENAGERS

Mobilier

Meuble sous évier 1 porte (T1 et T2) ou 2 portes (T3 et plus), plan de travail en stratifié avec évier INOX encastré simple cuve, avec égouttoir et robinetterie mitigeuse.

Meubles hauts au-dessus de l'évier et de la hotte, équipés d'une niche micro-ondes.

Façades colorées, finition et coloris au choix du coloriste de l'opération.

Electroménager

Plan de cuisson vitrocéramique encastré 2 feux (T1 et T2) ou 4 feux (T3 et plus).

Hotte aspirante au-dessus du plan de cuisson.

Four encastré sous le plan de cuisson.

Réfrigérateur top encastré pour les appartements T1 et T2, emplacement toute hauteur hors fourniture du réfrigérateur pour les autres typologies.

Attentes pour alimentations et évacuations machine à laver : 1 emplacement jusqu'au T2 et 2 emplacements à partir du T3 position suivant plans.

Nota : Les plans de vente font apparaître, figurées en pointillés, les possibilités d'aménagement des cuisines. Ces dispositions sont données à titre indicatif sur les plans de vente et pourraient varier en fonction des impératifs de chantier.

ELECTRICITE

Installation électrique encastrée répondant aux normes en vigueur (NF C 15-100) et comprenant points lumineux, prises de courant régulièrement réparties.

Tableau électrique avec emplacement pour une box.

Luminaire commandé de l'intérieur sur loggia principale ou balcon.

CHAUFFAGE/PRODUCTION D'EAU CHAUDE

Chauffage et production d'eau chaude sanitaire par chaudière gaz individuelle à condensation et micro accumulation.

Programmation centrale assurée par un thermostat d'ambiance, régulation en fonction de la température intérieure.

Emission de chauffage par radiateurs dans l'ensemble des pièces de vie, équipés de robinets thermostatiques NF certifiés Keymark (à l'exception de la pièce dans laquelle est placé le thermostat), sèche serviette dans les salles de bain.

TELEVISION - TELEPHONE - INTERPHONIE

Résidence et logements raccordés au réseau Fibre optique si déployé sur le domaine public.

Téléphone

Prises RJ 45 positionnées suivant la norme en vigueur.

Télévision

Prise TV par RJ45 dans le séjour et dans la chambre principale permettant la réception de l'ensemble des chaînes hertziennes françaises (TF1 - FR2 - FR3 - Canal+ - M6 - ARTE), de la TNT (sous réserve de se trouver dans une zone couverte par la TNT) et du réseau satellite Canal Sat par l'intermédiaire d'antennes et paraboles collectives.

Nota : les frais d'abonnement et/ou de terminaux sont à la charge de l'occupant.

Vidéophonie

Interphone vidéo sur smartphone (interphone son sur téléphone fixe) avec système URMET ou équivalent. L'interphone est équipé d'une carte SIM qui permet de passer les appels, un abonnement sera pris par le syndic.

LES PARTIES COMMUNES

HALL D'ENTREE

Ensemble porte d'entrée de l'immeuble en aluminium ou acier laqué, fermeture à ventouse.

Visiophone avec platine à défilement, digicode et/ou contrôle d'accès par badge.

Boîtes aux lettres normalisées « La Poste ».

Aménagement du hall d'entrée - Suivant charte d'architecture CARRERE

- Sol : carrelage grès émaillé 19,5 x 120 avec plinthes assorties ou bois et paillason encastré.
- Murs : Faiences, revêtement mural décoratif et miroirs.
- Plafond : faux plafonds décoratifs modulaires à panneaux acoustiques.
- Installation électrique compris lustrerie, commande par détecteurs de présence sur minuterie.

Aménagements des circulations intérieures - Suivant charte d'architecture CARRERE

- Sol du Rez de Chaussée : Carrelage grès émaillé 19,5 x 120 avec plinthes assorties ou bois.
- Sols des étages : Dalles de moquette 50 x 50, plinthes bois y compris dans les escaliers ouverts et peinture de sol dans cages d'escaliers fermées.
- Murs : revêtement mural décoratif à tous les niveaux y compris dans les escaliers ouverts et peinture vinylique blanche projetée dans les cages d'escaliers fermées.
- Plafonds : faux plafonds décoratifs modulaires à panneaux acoustiques ou peinture lisse projetée.
- Installation électrique compris lustrerie, commande par détecteurs de présence sur minuterie.

ASCENSEUR

Ascenseur à machinerie embarquée desservant tous les niveaux.

Décoration de la cabine au choix du coloriste de l'opération.

CLOTURES ET ESPACES VERTS

Clôtures périphériques en grillage type métal déployé, finition galvanisée, selon plan de l'architecte.

Espaces verts communs engazonnés et paysagés,

Piétonniers traités en enrobé ou béton balayé ou béton lisse.

Eclairage extérieur des accès commandés par cellule photoélectrique ou horloge.

Boîtes aux lettres normalisées « La Poste » .

STATIONNEMENTS

Intérieurs

Parkings intérieurs en RDC du bâtiment, accès motorisé par porte automatique pilotée par télécommande. Revêtement béton balayé et/ou béton lisse et/ou enrobé.

Accès aux bâtiments par escaliers intérieurs

LOCAUX COMMUNS

Local Poubelle.

Local Vélo avec système de fermeture sécurisé et dispositifs fixes d'accroche vélos.

Local fibre,

N.B : Le maître d'ouvrage se réserve le droit de modifier certains détails dans la mesure où, en cours de travaux, il se révélerait une obligation ou une possibilité d'amélioration de fonctionnement.

Le descriptif notaire plus complet qui sera notifié (« article 68 ») prime sur le descriptif sommaire.